

## GOUZOUT A RIT ? LE SAVEZ VOUS ?

«Rostiviec»  
Signifie le coteau où l'on trouve  
des fraises

### Mairie

02.98.07.07.07  
Du lundi au vendredi  
09h -12h et 14h -17h  
Samedi 09h00-12h00  
mairie@loperhet.fr  
www.loperhet.bzh

Le service urbanisme  
est fermé le mercredi  
toute la journée et le samedi

**Élu(e) de permanence**  
En dehors des heures  
d'ouverture : 06 11 76 80 16

**Astreinte assainissement**  
**Eau du Ponant :**  
02.29.00.78.78.

## COLLECTE SÉLECTIVE

Le jeudi 18 février 2021



**Bacs jaunes**

## URGENCES

Pompiers : 18  
Gendarmerie : 17  
Médecins/urgences dentistes : 15  
Pharmacie : 3237  
Enfance en danger : 119  
Maltraitance personnes âgées :  
3977  
Secours en mer 196/VHF canal : 16

## INFORMATIONS AUTRES

Retrouvez tous les numéros utiles  
sur le mémento disponible en mairie  
ou sur le site de la commune.  
www.loperhet.bzh

## DÉPÔTS DES ARTICLES

Lundi avant 08h00  
Lundis fériés : le mardi avant 08h00  
Dépôt en mairie ou par mail  
mairie@loperhet.fr

## INFORMATIONS AUTRES

Abonnez-vous au bulletin communal  
sur le site de la commune

## COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

- Les élus de Loperhet vous accueillent tous les samedis matins de 09h00 à 12h00, à la mairie. Néanmoins les démarches administratives (Etat Civil, recensement, urbanisme) ne pourront pas être traitées.

- Différentes variantes du SAR-Cov-2 ont désormais été détectées sur le territoire français. Certaines d'entre elles peuvent se caractériser par une transmissibilité plus importante et sont donc susceptibles de contribuer à une intensification de la circulation du virus.

Dans ce contexte, il y a lieu de maintenir la stricte application des gestes barrières : distanciation, port du masque et lavage régulier des mains.

Pour permettre aux structures municipales de continuer à assurer l'accueil de leurs publics il est également nécessaire d'adapter quelques modalités de fonctionnement.

Nos services d'accueil ne cessent de se réorganiser en s'adaptant aux différents protocoles imposés avec une application stricte des règles d'hygiène et d'aération, sans oublier les gestes barrières bien évidemment.

Les services administratifs municipaux restent ouverts au public mais il reste préférable pour la sécurité de tous de privilégier les demandes par téléphone ou par messagerie électronique lorsque cela est possible.

L'objectif est de limiter autant que possible la circulation du virus pour le public comme pour les personnels des structures.

## ACTUALITÉ COMMUNALE DÉMATÉRIALISÉE

Retrouvez dès à présent toute l'actualité (manifestations, alerte météo, vigilance...) de votre commune sur votre smartphone. Vous pouvez télécharger votre application gratuite sur Iphone ou sur Android. Sur le store de téléchargement, entrez «PanneauPocket» dans la barre de recherche en haut de l'écran. Le logo de PanneauPocket apparaît. Cliquez sur « Installer » ou « Obtenir ». Ouvrez l'application (et autorisez les notifications). Entrez le nom de votre commune ou de votre département dans la barre de recherche en haut de l'écran. Désignez ensuite votre commune en favori.

Vous recevrez alors une notification à chaque nouvelle publication de votre mairie.

### Comment recevoir le bulletin ?

Vous pouvez également vous abonner à la newsletter sur le site internet de la commune : (rubrique : « Inscription Newsletter » en page d'accueil) pour recevoir les informations de la semaine (bulletin, articles de la semaine).

## RECENSEMENT CITOYEN - INFORMATION SUR LA JDC

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses **16 ans** et la fin du 3ème mois suivant.

Le recensement citoyen est en effet une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée d'Appel de préparation à la Défense (JAPD). La démarche peut se faire en mairie ou en ligne sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr). Il est indispensable de communiquer une adresse mail (de préférence celle de jeune recensé, à défaut celles des parents) et un numéro de téléphone portable pour pouvoir le convoquer.

Vous devez vous munir de votre pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ainsi que du livret de famille. Une attestation de recensement vous sera délivrée elle est nécessaire pour vous présenter à un concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BAC...).

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous venez d'emménager sur la commune, vous pouvez inscrire ou procéder aux modifications : soit en ligne sur <https://www.service-public.fr> en utilisant le télé service de demande d'inscription sur les listes électorales en joignant la version numérisée d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'un justificatif d'identité. Soit en mairie en complétant le Cerfa 12669\*02 et en joignant un justificatif de domicile de moins de 3 mois et un justificatif d'identité.

Vous ne savez plus ou vous êtes inscrits ? Vous pouvez désormais vérifier que vous êtes bien inscrits sur les listes électorales en ligne sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.

## COMMUNIQUÉ CCPLD

Le Syndicat de bassin de l'Elorn organise avec la FDGDON\* une campagne de lutte collective contre les ragondins et rats musqués du 1er mars au 30 juin sur les bassins versants de l'Elorn, de la rivière de Daoulas et du Camfrout.

Les ragondins et les rats musqués sont des espèces invasives, originaires d'Amérique, qui prennent la place d'espèces locales et causent des dégâts sur les berges des cours d'eau (terriers) et les cultures.

Les personnes intéressées pour devenir piégeurs volontaires peuvent contacter le Syndicat de bassin de l'Elorn (02.98.25.93.51) ou la FDGDON (02.98.26.72.12).

Aucun agrément n'est nécessaire pour les piégeurs volontaires, une simple déclaration en Mairie suffit.

Une prime de 5 € sera versée par capture de ragondin ou rat musqué.

Pour en savoir plus sur les espèces invasives animales et le piégeage: <https://bassin-elorn.fr/espaces-naturels/especes-invasives-animales/>

\*FDGDON : Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles)

## COMMUNIQUÉ INSEE

### ENQUETES REALISEES PAR L'INSEE

Entre février et avril 2021, l'Insee réalise **une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages**. Inscrite dans un dispositif statistique européen, cette enquête aborde des thèmes variés : les ressources et les charges des ménages, les conditions de vie, l'emploi, la formation, ou bien encore la santé et le bien-être des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Si vous faites partie des ménages enquêtés, vous recevrez une lettre-avis et un enquêteur de l'Insee vous contactera pour convenir d'un rendez-vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Pour en savoir plus et télécharger les visuels associés à cette enquête : <https://insee.fr/fr/information/4230346>

## CANTINE DU 22 AU 26 FÉVRIER

**Lundi 22** : Betteraves, sauté de poulet sauce chorizo, lentilles crème dessert vanille **Mardi 23**: Pizza, cabillaud sauce béarnaise, riz, semoule au lait, crème anglaise. **Judi 25** : Salade de riz, rôti de veau sauce forestière, haricots verts, gouda, fruits de saison . **vendredi 26**: potage maison emmental râpé, jambon, purée de légumes, tarte aux pommes.

## SIVURIC

Nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre votre attestation de quotient familial datée de janvier 2020 et pour les non allocataires CAF votre avis d'imposition 2019, à l'adresse mail suivante : [sivuric@wanadoo.fr](mailto:sivuric@wanadoo.fr)

## BIBLIOTHÈQUE

**Vive les vacances !**

**La bibliothèque reste ouverte :**

**Lundi : 16h-17h30**

**Mercredi : 10h-12h/14h30-17h30**

**Samedi : 10h-12h/14h30-16h30**

La bibliothèque a ôté de ses rayons les documents les plus abîmés, obsolètes, en double, très empruntés ou à l'inverse oubliés des lecteurs. Le désherbage a lieu tous les ans pour renouveler les collections et éviter de pousser les murs !

Vous pouvez venir donner une seconde vie à ces livres pour faire des bricolages (origami, kirigami,...etc.), décorer, ou tout simplement lire et relire...

Des livres et des revues pour tous les âges, tous les goûts seront à vendre à tout petit prix aux heures d'ouverture de la bibliothèque en respectant les gestes de protection et la jauge de 20 personnes.

Les bénéfices reviendront à l'association "Plaisir de Lire" qui soutient la bibliothèque municipale.

*"Les mauvaises herbes même sont de celles que l'on pourrait rendre bonnes en en usant congrûment."* Guillaume Apollinaire

Pour rappel, La bibliothèque est ouverte à tous, abonnés ou non. Seuls les emprunts sont réservés aux abonnés.

## VIE ASSOCIATIVE

### Jardins du Roulic.

Les jardins du Roulic sont des parcelles d'environ 30 m<sup>2</sup> mises à disposition par la commune, moyennant le paiement d'un loyer annuel de 21 €.

L'objet des jardins du Roulic n'est pas seulement de produire ses propres légumes, l'aspect social est aussi très fort, échanges entre jardiniers mais aussi entre jardiniers et promeneurs. Si vous n'avez jamais jardiné les "anciens" vous guideront amicalement sur les principes de base et sur le choix des variétés potagères les plus adaptées localement.

Actuellement il y a quelques parcelles de disponibles, les loperhéroises ou loperhétois intéressés par la culture d'une parcelle sont invités à se faire connaître en mairie ou chez Christian Marquant : [guiomarquant@orange.fr](mailto:guiomarquant@orange.fr) (02 98 07 03 92)

Les jardins du Roulic se situent dans le bas de la rue Ste Brigide, en direction des coteaux du Fogot.

### Club de menhir

Bonjour à tous,

Au gré des aléas de cette pandémie, la perspective de reprendre nos activités n'est pas encore à l'ordre du jour ! Cependant nous continuons à espérer des jours meilleurs.

Dans le moment nous avons besoin de vous afin de préserver l'avenir du club. Habituellement l'adhésion annuelle est de 16 euros (soit 6 euros d'assurance individuelle et d'adhésion à la Fédération "Génération Mouvement" et 10 euros dévolus aux activités du club) mais au regard des circonstances actuelles et l'arrêt de nos activités, celle-ci est donc reportée sine die. Cependant le club doit s'acquitter de son assurance annuelle ainsi que de l'adhésion à la fédération "Génération Mouvement" soit 6 euros par adhérent. Cette participation sera considérée comme l'adhésion annuelle 2021. Vous pouvez cotiser, dès à présent, en adressant ou déposant votre chèque au club (4 route de

Rostiviec) ou chez Roger Moal (62 route de Penfoul). N'hésitez à revenir vers nous pour toute précision ou explication.

Prenez soin de vous. Anne-Marie Bloquet, Présidente

## VIE SPORTIVE

### TTL :

**Jus de pommes »** : Des poches de 3 litres de jus nouvellement pressé sont disponibles à 8€.

Renseignements :Géraldine CARIOU au 06 87 46 51 16 ou [contactlope@gmail.com](mailto:contactlope@gmail.com) ,Fred ALLAIZEAU au 06 87 43 18 78

## VIE RELIGIEUSE

**Mercredi 17 février** : Célébration des Cendres à 16h à ND de Tourbian

**Dimanche 21 février** : Messe à 9h30 à Plougastel

Informations: Presbytère de Plougastel - 3 rue du Cléguer. Tél: 02.98.40.36.46, courriel: [paroisse-plougastel@wanadoo.fr](mailto:paroisse-plougastel@wanadoo.fr)

Site : <http://diocese-quimper.fr/fr/diocese/paroisses/brest-elorn-saints-pierre-et-paul>

## DIVERS

### PROTEGEONS NOS HIRONDELLES ET NOS MARTINETS !

En 2020, le Groupe « Hironnelles & Martinets » Finistère de la LPO Bretagne (Ligue pour la Protection des Oiseaux et de la Biodiversité) lançait un cri d'alerte pour sauver les hironnelles et les martinets, dont la population a chuté en moyenne de 40% depuis 1989. Sauver ces magnifiques oiseaux si proches de nous, et dont l'existence dépend de nous, c'est d'abord les protéger, empêcher tout dérangement autour des nids, surtout en période de nidification, et les actions suivantes peuvent y contribuer :

Installer des nids artificiels,

Poser des planchettes anti-salissures si les fientes causent des gênes,

Placer des bacs à boue à proximité des zones de nidification, si ce matériau, indispensable pour la fabrication de leurs nids, fait défaut.

Si vous souhaitez les aider, l'accompagnement par des bénévoles du Groupe dédié à ces oiseaux, est nécessaire.

Contactez-nous au 07 49 22 17 84 ou adressez-nous un email à [gwenili29bzh@gmail.com](mailto:gwenili29bzh@gmail.com).

Nous avons perdu, une petite chatte grise, écaïlle de tortue le 02/02/2021 dans le secteur de Rostiviec. Elle se prénomme Karlette, a environ 10 mois et porte un collier en plastique blanc phosphorescent! N'hésitez pas à nous contacter au 06 84 90 69 21 / 06 41 27 73 08 si toutefois vous l'avez vue ou récupérée! Merci d'avance.

# Inscriptions et Renseignements

Pour toutes les activités, il faut absolument s'inscrire à l'avance au 02 98 07 14 81 ou 06 11 12 27 69.

Par mail : [espacejeunes@loperhet.fr](mailto:espacejeunes@loperhet.fr)

Parents, vous devez remplir un dossier administratif que vous pouvez retirer soit au bureau du service jeunesse, soit par Internet sur le site de la mairie, rubrique « Grandir à Loperhet » Espace Jeunes, ou auprès de Laure ou de Sylvie.

## Modalités d'inscription :

- l'accueil est réservé aux enfants de Loperhet et de Dirinon.
- avoir l'âge requis suivant l'activité proposée.
- avoir fourni le dossier administratif complet.

## Modalités de paiement :

Les activités sont payantes et les tarifs sont indiqués dans la brochure. Vous recevrez une facture et le règlement se fera auprès du Trésor Public.

Une adhésion annuelle sera facturée à la première venue de l'enfant (7,50€ pour 2019)

**En cas d'absence, il est obligatoire de prévenir  
au 06 11 12 27 69.**

Toute absence non justifiée dans les 2 heures précédant l'animation, l'activité sera facturée.

## Les symboles

Vous trouverez des icônes suivant le type d'activités :



Activités culinaires



Activités nature



Activités sportives



Jeux d'intérieur



Pique nique à prévoir



Transport organisé  
en car ou en minibus



Activités manuelles



Avec Plougastel

Les tarifs sont adoptés par délibération du Conseil Municipal (déc 2020),

Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5	Tarif 6	Adhésion
1€	2,50€	3€	6€	10€	17€	7,50€

Ces tarifs prennent en compte le prix de l'action et le coût du transport, si besoin.

